

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 30 octobre 2015
(convocation du 23 octobre 2015)

Aujourd'hui Vendredi Trente Octobre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. CAZABONNE Alain
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 11h50
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11h20
Mme TERRAZA Brigitte à Mme KISS Andréa
M. PUJOL Patrick à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 11h30
M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme LACUEY Conchita
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain
Mme ZAMBON Josiane à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h20
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. LE ROUX Bernard
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHABBAT Chantal à Mme IRIART Dominique

Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h05
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. FLORIAN Nicolas à Mme BERNARD Maribel à partir de 10h30
M. FRAILE MARTIN Philippe à Mme FORZY-RAFFARD de 10h30 à 11h45
Mme FRONZES Magali à M. FETOUEH Marik jusqu'à 10h20
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h
M. MANGON Jacques à Mme PEYRE Christine à partir de 12h10
M. POIGNONEC Michel à Mme THIEBAULT Gladys
Mme RECALDE Marie à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h20

EXCUSES :

M. COLOMBIER Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

**Déploiement des services mobiles sans contact NFC - Accord de partenariat
Bordeaux Métropole/Mairie de Bordeaux/Office de tourisme et des congrès de
Bordeaux Métropole dans le cadre de l'appel à projets de la Caisse des dépôts
et consignations "Investissements d'avenir" Volet économie numérique -
Déploiement de services mobiles sans contact NFC - Autorisation - Désignation
- Signature**

Monsieur TURBY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Rappel de l'appel à projets « Déploiement de services mobiles sans contact »

1 - L'appel à projets « Investissements d'avenir – Volet économie numérique – Déploiement de services sans contact NFC (Near Field Communication) » a été lancé le 27 mai 2011. Il a pour objectif de cofinancer, au sein de grandes agglomérations (plus de 200 000 habitants), des services innovants simplifiant les gestes quotidiens des Français, comme acheter et valider des titres de transports publics, accéder plus facilement aux services publics ou encore découvrir des informations locales enrichies.

2 – À l'occasion de cet appel à projets, la Communauté urbaine de Bordeaux (devenue Bordeaux Métropole) a souhaité se positionner aux côtés de la ville de Bordeaux et de l'Office de tourisme de Bordeaux (devenu Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole) pour le développement de services sans contact sur le territoire métropolitain :

- d'une part, au regard de ses compétences : les services de transports joueront un rôle clé dans le développement de services sans contact ;
- d'autre part, d'un point de vue territorial et dans le cadre de la mutualisation des services : Bordeaux Métropole pourrait jouer un rôle de relais pour la mise en œuvre de solutions sans contact dans les communes du territoire qui le souhaiteraient.

La candidature commune des trois partenaires pré-cités a été retenue, ouvrant l'accès à des financements nationaux pour le développement des services sans contact dans le champ de leurs compétences : transports, collecte des déchets, information citoyenne ou encore, tourisme.

La délibération n°2012/0927 du 21 décembre 2012 a autorisé Bordeaux Métropole à signer la convention de soutien avec la Caisse des dépôts et consignations, permettant ainsi à notre établissement de bénéficier de cofinancements de l'État à hauteur de 45 % des

dépenses de développement et de 30 % des dépenses de déploiement, pour la mise en place des projets annoncés, pour un maximum de 1 829 731 € (992 700 € en développement et 837 031 € en déploiement).

3 - Le 11 décembre 2014, une avance de 30 % de ces cofinancements, soit 548 919 €, a été versée par la Caisse des dépôts et consignations pour permettre le lancement des projets (297 810 € pour le développement et 251 109 € pour le déploiement). Elle a contribué au financement du projet de billettique (paiement et validation sans contact des titres de transports, grâce au téléphone), du système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV, renseignement du trafic en temps réel grâce à différentes technologies sans contact), du NFC VCub (identification, emprunt et validation du prêt de vélo grâce aux technologies sans contact embarquées dans le téléphone portable) et du projet d'information des données issues de la collecte (Indo, prévoyant le puçage des bacs à ordures, l'équipement des bennes à ordures ménagères d'antennes de lecture de ces puces et d'un guidage GPS en vue de l'optimisation du service). Une infographie en annexe présente les cofinancements et les dépenses de Bordeaux Métropole dans le cadre de cet appel à projets.

4 - La convention de soutien signée avec la Caisse des dépôts et consignations prévoit, dans son article 17 des conditions générales, la mise en place d'une convention entre les partenaires locaux. La signature de cette convention de partenariat conditionne le versement définitif des cofinancements. Un accord du Conseil communautaire a été prononcé lors de la présentation de la convention le 27 juin 2014 (délibération n°2014/0354).

Proposition du renouvellement de la convention de partenariat

La convention a pour objet de formaliser les modes de collaboration entre les acteurs locaux, qui sont Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux (chef de file) et l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole, pour mettre en œuvre de manière partenariale le déploiement des services mobiles sans contact NFC.

Une gouvernance articulée entre un comité stratégique, un comité de pilotage et des groupes de travail relatifs aux 7 sous-projets thématiques sera mise en place.

Il est ainsi proposé que Bordeaux Métropole soit représentée dans le cadre du comité stratégique par trois élus à désigner.

La convention prévoit également les règles de communication et de promotion du projet partenarial.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2012/0927 du 21 décembre 2012,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de la poursuite du déploiement de services sans contact mobiles dans le cadre de l'appel à projets de la Caisse des dépôts et consignations, devenue Banque publique d'investissement, dans les conditions de collaboration entre partenaires clairement définies,

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer l'accord de partenariat joint en annexe.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à effectuer toutes les démarches pour la bonne application de cet accord de partenariat.

Article 3 : Les élus désignés pour représenter Bordeaux Métropole au comité stratégique sont :

- Alain TURBY
- Stéphan DELAUX
- Jacques GUICHOUX

Article 4 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte permettant d'assurer l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Désignation effectuée

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 octobre 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 NOVEMBRE 2015

PUBLIÉ LE : 12 NOVEMBRE 2015

M. ALAIN TURBY